

LEDENON Championnat de France des Circuits

DATE: 23/09/2023

Sujet/Subject : **ADDITIF/BULLETIN N° 8**

De/From : LES COMMISSAIRES SPORTIFS / STEWARDS

A/To : **Tous les Teams GT4**

RAPPEL ARTICLE 4.2 REGLEMENT SPORTIF CHAMPIONNAT DE FRANCE GT4 2023

Si un **concurrent** est dans l'impossibilité d'être présent en personne à l'épreuve, **il doit désigner son représentant par écrit**. Durant toute la durée de l'épreuve et à tout moment de l'épreuve, une personne responsable d'une voiture engagée, est tenue de veiller conjointement et solidairement avec le concurrent, à ce que ces dispositions soient respectées.

Ce document doit être transmis au Collège des Commissaires Sportifs GT4 et à SRO

Mr. GUILLEMAIN Roger
Président
Lic. 66508 FFSA

Mr. ARRIGHI Sylvain
Membre
Lic. 175703 FFSA

Mr. CHAMARD Laurent
Membre
Lic. 124825 FFSA

Copie / Copy : Pilote, Directeur de Course, Chronométrateur, Secrétaire du Meeting, Presse, Affichage
Competitor, Race Director, Timekeeper, Secretary of the meeting, Press delegate, Official Notice Board